

**Diffusion immédiate**  
**Le 30 novembre 2017**

### **Le gouvernement de la Saskatchewan verse du financement pour lutter contre l'intimidation**

Le gouvernement de la Saskatchewan accorde 150 000 \$ à la Société canadienne de la Croix-Rouge et au Restorative Action Program (RAP) de Saskatoon afin de poursuivre la lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation, ainsi que de favoriser les relations positives dans les écoles de la Saskatchewan.

« Notre gouvernement demeure engagé à réagir à l'intimidation et à appuyer les enfants et les jeunes de la Saskatchewan », a déclaré la ministre de l'Éducation, Bronwyn Eyre. « La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Restorative Action Program de Saskatoon se sont révélés de précieux partenaires et continuent d'offrir d'importants programmes de lutte contre l'intimidation qui font appel aux élèves et aux familles. »

La Croix-Rouge canadienne adopte une approche axée sur la « formation des formateurs » pour soutenir le personnel des divisions scolaires dans l'intégration de stratégies visant à réduire l'intimidation et à inciter les élèves à établir des relations saines dans leurs écoles.

« Ce financement est essentiel pour aider la Croix-Rouge canadienne à fournir aux élèves de la Saskatchewan la formation et les outils dont ils ont besoin pour créer des environnements sains et sécuritaires », a affirmé la vice-présidente de la Société canadienne de la Croix-Rouge en Saskatchewan, Cindy Fuchs.

Dans 10 écoles secondaires de Saskatoon, les élèves ont accès à des travailleurs du programme d'action réparatrice ou RAP. Ces travailleurs mettent l'accent sur le leadership chez les élèves, la résolution de conflits et l'acquisition de compétences à l'appui de l'établissement de relations saines chez les jeunes. Le RAP reçoit le soutien des divisions scolaires Saskatoon Public Schools et Greater Saskatoon Catholic Schools, des Clubs Rotary de Saskatoon et du gouvernement de la Saskatchewan.

Depuis 2013, le gouvernement provincial a versé plus de 470 000 \$ à ces deux partenaires communautaires dont les contributions ont permis au gouvernement de respecter l'engagement énoncé dans le Plan de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en Saskatchewan. Ce plan représente une feuille de route qui oriente les activités du gouvernement en matière de lutte contre l'intimidation. Il fournit aux élèves, aux familles et aux écoles les connaissances, les compétences, les ressources et le soutien

nécessaires pour aider les enfants et les jeunes de la Saskatchewan à se sentir en sécurité et acceptés dans leur collectivité et en ligne.

Pour en savoir plus sur le Plan de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en Saskatchewan, veuillez consulter le site [www.saskatchewan.ca/residents/education-and-learning/anti-bullying](http://www.saskatchewan.ca/residents/education-and-learning/anti-bullying).

-30-

Renseignements :

Chris Hodges  
Ministère de l'Éducation  
Regina  
Téléphone : 306-787-1069  
Courriel : [chris.hodges@gov.sk.ca](mailto:chris.hodges@gov.sk.ca)  
Téléphone cellulaire : 306-533-7506